

PARTIE II

Chapitre 8

Le tourisme axé sur la nature et la faune au service d'une croissance pro-pauvres

Le tourisme axé sur la nature et la faune figure parmi les segments du secteur touristique mondial dont la montée en puissance est la plus rapide. Aussi est-il l'un des rares secteurs d'exportation et de services dans lequel les pays pauvres disposent d'un solide avantage comparatif (ou peuvent l'acquérir) grâce à une base de ressources naturelles souvent abondante. Ce chapitre présente des stratégies visant à maximiser les effets positifs du tourisme axé sur la nature et la faune dans le sens d'une croissance pro-pauvres. La chasse au trophée, une des activités touristiques liées à la nature, fait l'objet d'un examen spécifique. Le chapitre présente des mesures de gestion, de réglementation et de surveillance mieux à même de faire du commerce des espèces sauvages un élément de la croissance pro-pauvres.

8.1. Vue d'ensemble

Les espèces sauvages jouent un rôle de filet de sécurité important pour beaucoup de populations démunies, par les aliments, les fibres et les médicaments qu'elles procurent, et elles sont aussi une source de revenus. On estime que 150 millions de personnes (un huitième des habitants les plus pauvres de la planète) considèrent la faune et la flore sauvages comme des ressources appréciables pour leur subsistance (African Conservation, 2003).

Le tourisme axé sur la nature et la faune – tant terrestre que marine – offre des perspectives intéressantes de croissance économique fondée sur la nature. Il figure parmi les segments du tourisme mondial dont la montée en puissance est la plus rapide, et c'est l'un des rares secteurs d'exportation et de services dans lequel les pays pauvres disposent d'un solide avantage comparatif (ou peuvent l'acquérir) grâce à une base de ressources naturelles souvent abondante. La chasse au gros gibier (trophées) peut être une activité particulièrement lucrative pour certains pays, à l'exemple de la Tanzanie où elle apporte des recettes publiques significatives. Le tourisme lié à la nature revêt une importance particulière pour les petits pays insulaires en développement, en particulier dans l'océan pacifique.

Le commerce des espèces sauvages mérite aussi beaucoup plus d'attention – il génère un montant estimé à 15 milliards USD par an dans le monde, abstraction faite des échanges à grande échelle portant sur le poisson et le bois. Cependant, la surexploitation des espèces et le commerce illégal de faune et de flore sauvages peuvent être lourds de conséquences économiques et écologiques. Des mesures de gestion, de réglementation et de surveillance plus satisfaisantes s'imposent pour faire du commerce des espèces sauvages un élément de la croissance pro-pauvres.

8.2. Espèces sauvages et pauvreté : Filet de sécurité et création de richesses

Les bienfaits de la gestion des espèces sauvages sont rarement chiffrés à leur valeur dans les comptes nationaux. Beaucoup de pays pauvres sont dotés d'une grande biodiversité mais semblent incapables de la mettre en valeur de façon à créer des flux économiques durables. En fait, dans bon nombre d'entre eux, le contraste est frappant entre la valeur économique générée par ces ressources naturelles et la volonté politique d'en assurer durablement la conservation.

Les sources de richesses liées aux espèces sauvages sont diverses :

- tourisme axé sur la nature et la faune (terrestre et marine) ;
- investissements engagés par des organismes de conservation pour protéger des espèces et habitats d'intérêt universel¹ ;
- chasse au trophée ;
- élevage de gibier ;
- agriculture ;

- commerce d'espèces sauvages (zoos, poissons d'aquarium ; animaux de compagnie, pharmacopée, alimentation) ;
- « bioprospection » pharmaceutique.

Ce chapitre est axé sur le tourisme car c'est le secteur qui offre les plus grandes perspectives de croissance économique fondée sur le milieu naturel. Au Kenya, par exemple, on estime que le tourisme animalier produit des recettes 100 fois plus élevées que l'ensemble des autres activités non touristiques reposant sur les espèces sauvages (Ashley et Elliott, 2003). Or ces richesses, ou les rentes connexes, ne vont pas nécessairement toutes aux pauvres, ni même aux employés du secteur dans les pays de destination. La chasse au trophée, une des activités touristiques liées à la nature, fait l'objet d'un examen distinct en raison de sa spécificité et des profits économiques qu'elle apporte, beaucoup plus élevés que ceux de l'observation des animaux sauvages. Enfin, il sera question des problèmes posés par le commerce des espèces sauvages, compte tenu de son ampleur à l'échelle mondiale.

8.3. Rôle du tourisme axé sur la nature dans la croissance et l'économie

Le tourisme est souvent présenté comme l'activité la plus importante de la planète, compte tenu de sa place dans le PIB mondial et dans les recettes d'exportation, des effectifs qu'il emploie et du nombre d'acteurs en jeu. C'est dans les pays en développement que sa progression est la plus rapide. En Afrique, où le tourisme dépend étroitement de l'environnement naturel et culturel, la part de ce secteur dans le total des exportations est passée de 2 % à plus de 11 % entre 1980 et 2003. Dans des pays tels que l'Éthiopie, la Tanzanie et la Gambie, le tourisme représente aujourd'hui respectivement 23, 28 et 30 % des exportations nationales. Au demeurant, beaucoup de pays où le tourisme joue un grand rôle figurent parmi les plus pauvres et les moins avancés du monde (ODI, 2006a).

Par ailleurs, le tourisme contribue efficacement à créer des emplois dans les pays en développement (ODI, 2006a). En Afrique, le tourisme et les voyages font travailler quelque 6.3 millions de personnes. Or, comme ces activités impliquent tous les secteurs de l'économie, leur impact réel est encore plus important. En Gambie par exemple, 30 % de la population active vit de façon directe ou indirecte du tourisme. Dans les petits États insulaires en développement, le pourcentage peut aller de 83 % aux Maldives à 21 % aux Seychelles et 34 % en Jamaïque (PNUE, s.d.).

L'essor du tourisme apporte directement un revenu complémentaire aux prestataires de services tels que l'hôtellerie, les transports et la restauration, ainsi qu'au pays hôte grâce aux recettes fiscales. Des profits indirects s'ensuivent, pour d'autres bénéficiaires, lorsque ce revenu direct est dépensé. Si l'augmentation des recettes touristiques vient tôt ou tard accroître le revenu national, les effets immédiats sur les ménages, en termes de répartition, ne sont pas nécessairement les plus propices à un recul durable de la pauvreté, et peuvent même aggraver la situation dans certains cas. Une forme ou une autre d'intervention publique est généralement indispensable pour améliorer l'impact du tourisme sur la pauvreté. Rappelons également qu'à l'intérieur d'une population relativement pauvre (par rapport aux pays développés), il existe tout un éventail de revenus des plus démunis aux plus aisés.

Le tourisme axé sur la nature et la faune figure parmi les segments du secteur touristique mondial dont la montée en puissance est la plus rapide. Aussi est-il l'un des rares secteurs d'exportation et de services dans lequel les pays pauvres disposent d'un

solide avantage comparatif (ou peuvent l'acquérir) grâce à une base de ressources naturelles souvent abondante. Le tourisme fondé sur la nature englobe des activités très diverses (trekking, observation d'animaux sauvages, plongée, etc.) pratiquées dans des lieux tout aussi variés (îles, déserts, forêts, montagnes, savanes). En outre, il offre aux économies nationales concernées des possibilités de « récupérer » une plus grande part de la valeur totale apportée par les visiteurs.

Graphique 8.1. **Effectifs employés dans le secteur du tourisme et des voyages en Afrique, 2006**



Source : Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC) (2006), *Travel & Tourism Climbing to New Heights – League Tables*, <http://wtcc.org/tsa1.htm>, consulté le 2 octobre 2006.

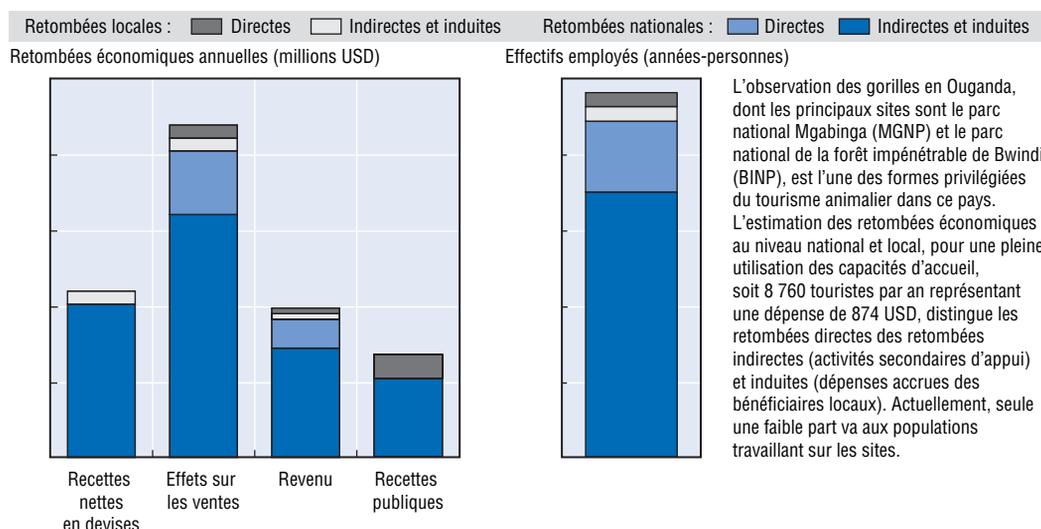
8.4. Le tourisme axé sur la nature peut-il aider à sortir de la pauvreté ?

Le tourisme axé sur la nature ne saurait guère remédier à la situation des plus défavorisés et des marginalisés. Il n'en offre pas moins des perspectives de croissance pro-pauvres fort intéressantes² :

- Le tourisme amène les consommateurs au produit, générant des débouchés commerciaux considérables pour les producteurs locaux de biens et services.

- Le tourisme crée des besoins d'approvisionnement sur place, ce qui peut contribuer au développement économique grâce à des effets multiplicateurs indirects – en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.
- Le tourisme apporte la possibilité de diversification vers des activités non agricoles.
- Le tourisme tend à donner une place relativement importante au facteur travail. L'intensité de main-d'œuvre y est souvent bien plus forte que dans d'autres secteurs non agricoles.
- Le tourisme emploie une proportion de femmes relativement grande et peut promouvoir l'égalité des genres.
- Le tourisme est une des rares branches d'activité utilisant des « plans directeurs » qui permettent aux pouvoirs publics de peser directement sur la manière dont les acteurs locaux orientent son évolution à l'intérieur du pays.
- Le tourisme peut tirer des revenus des ressources naturelles et culturelles permettant ainsi de soutenir leur préservation. Une rémunération suffisante en échange de la protection des territoires (terrestres ou marins) consacrés au tourisme vert peut jouer un rôle de filet de sécurité pour certaines des populations les plus démunies.

Graphique 8.2. **Retombées économiques du tourisme lié à l'observation des gorilles en Ouganda**



Source : Moyini, Yakobo et Uwimbabazi, B. (2000), *Analysis of the Economic Significance of Gorilla Tourism in Uganda*, Programme international de conservation des gorilles (PICG), <http://www.mountaingorillas.org/files/ourwork/Economics%20of%20Gorilla%20Tourism%20in%20Uganda.pdf>, consulté le 4 octobre 2006.

Les principaux facteurs à prendre en compte dans une optique plus favorable aux pauvres sont la *forme d'activité touristique* (observation d'animaux sauvages, plongée, trekking, dans un cadre international, régional ou enclavé), les possibilités de *contact entre populations locales et visiteurs* et le *volume de touristes*. Ces trois facteurs conditionnent les perspectives de croissance pro-pauvres. Si les touristes arrivent le soir, se rendent directement à l'hôtel et y dînent sans en sortir, puis, le lendemain matin, préparent leurs bagages, partent en car visiter une zone protégée gérée par l'État avant de poursuivre leur trajet pour passer la nuit ailleurs, les populations pauvres n'auront guère l'occasion de

vendre leur productions, quel que soit le nombre volume de touristes de passage. L'intérêt du tourisme « de ghetto » est sans doute limité pour les zones environnantes.

Quel que soit le site, le rôle du tourisme dans le développement économique rural dépend des possibilités qui s'offrent de satisfaire localement les demandes des touristes. Là où les activités économiques rurales sont limitées, le moindre produit de base vient de l'extérieur, et des niveaux élevés de déperdition³ sont couramment observés. Toutefois, les destinations actuelles laissent bien augurer de l'avenir, le développement concluant du secteur touristique servant de « tremplin » pour les futurs entrepreneurs.

Si les bénéfices du tourisme sont censés l'emporter sur les pertes encourues par les pauvres, il n'en va pas toujours ainsi. En Tanzanie, les populations locales à l'ouest du parc national de Serengeti ont perdu un montant de 1 million USD (110 USD par ménage) du fait des atteintes imputables à la faune sauvage, mais se sont vues accorder 75 000 USD seulement (8 USD par ménage) à titre de compensation prélevée sur les recettes très substantielles générées par le tourisme. En Inde, l'indemnisation des pertes d'animaux d'élevage dues à la réserve de tigres de Bhadra a représenté à peine 5 % de la valeur du bétail, et celle des pertes de cultures liées aux éléphants n'a pas dépassé 14 % (Norad, 2007). Toutefois, dans certains cas, les populations locales pourraient améliorer leurs moyens d'existence en créant des zones protégées à vocation touristique, comme le montre l'encadré 8.1.

Encadré 8.1. Croissance pro-pauvres dans les zones protégées en Inde

Comme bien des pays, l'Inde s'est heurtée à des difficultés pour concilier les moyens de subsistance locaux et la création de zones protégées. Depuis la fin des années 90, beaucoup de zones protégées font intervenir des comités d'écodéveloppement, souvent financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Une confédération regroupant ces comités a été créée en 2002. Si le bilan des comités d'écodéveloppement est mitigé, certains résultats incontestables sont à signaler.

À titre d'illustration, la réserve de tigres de Periyar, au Kerala, reçoit 400 000 touristes par an et parvient à générer des revenus suffisants pour faire vivre financièrement les villages voisins et leur apporter divers avantages. C'est ainsi qu'un magasin a ouvert ses portes et que les villageois travaillent comme guides ou gardes forestiers. Mais les revenus globaux perçus dans le cadre du programme d'écodéveloppement restent inférieurs aux gains tirés précédemment de la contrebande et autres activités illégales. Toutefois, le caractère officiel des activités apporte une plus grande sécurité, et la qualité de vie est meilleure aujourd'hui car les populations locales ont cessé de redouter la police et ne sont plus à la merci des intermédiaires et des usuriers.

Source : Kothari et Pathak (2004).

Voici une recension des stratégies visant à optimiser l'impact du tourisme sur la pauvreté :

- *Préciser les droits fonciers des populations pauvres.* Il faut impérativement veiller à ce que les droits et devoirs des populations démunies soient clairement définis et opposables. La transparence des droits de propriété et d'utilisation des terres permet aux responsables privés de la gestion foncière comme aux habitants de faire les choix qui conviennent au niveau local, depuis la forme de tourisme et la structure des contrats jusqu'à la répartition des profits qui en résultent.

- *Promouvoir l'emploi local et les qualifications indispensables.* Beaucoup d'entreprises touristiques font appel à des travailleurs expatriés, surtout pour pourvoir des postes d'encadrement. Le tourisme naturel offre des débouchés particuliers aux habitants, compte tenu du caractère local des connaissances et compétences en jeu. Ce recrutement ajoute également à l'« authenticité » que recherchent les écotouristes. À la différence du tourisme de masse, la réussite du tourisme naturel tient souvent à la qualité des guides et du personnel d'accueil. Les travailleurs deviennent souvent le bien le plus précieux de l'entreprise et, dans bien des cas, sont déterminants pour fidéliser les visiteurs. Il importe que les pouvoirs publics et les associations professionnelles investissent dans la formation aux métiers du tourisme et facilitent le mentorat. Les mesures donnant une place aux individus issus de groupes autochtones, minoritaires ou défavorisés jouent aussi un rôle déterminant.
- *Créer des conditions propices à la vente directe de biens et services aux touristes.* Les touristes sont souvent « séparés » de la population locale : plages clôturées à usage privé, sites hôteliers dont l'accès est interdit à la population locale, circuits balnéaires avec itinéraires et escales prédéterminés. Des efforts particuliers doivent être déployés pour éviter ce type de tourisme enclavé et accroître le plus possible les dépenses locales.
- *Recourir aux sources locales d'approvisionnement en biens et services.* Les entreprises touristiques peuvent contribuer à tisser des liens avec d'autres secteurs économiques, à commencer par l'agriculture, et soutenir les activités locales en sous-traitant les services de blanchisserie, de sécurité ou de taxis, entre autres exemples. Certains programmes en vigueur aux Caraïbes, passant par l'établissement de liens privilégiés avec les agriculteurs ou l'incitation à consommer la nourriture locale, peuvent être adaptés de diverses manières à d'autres lieux et d'autres contextes.
- *Soutenir les activités locales dérivées,* telles que les services de visites guidées, les sites de camping et les marchés d'artisanat, et promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME). Le tourisme axé sur la nature se prête particulièrement bien à la participation des PME car il suppose des contacts étroits entre clients et hôtes, ainsi que des formes de travail souples. L'essor des PME peut être favorisé par des facilités de crédit et par une assistance technique. L'une des principales difficultés consiste à éviter l'excès de réglementation, surtout en matière de devises et d'importations. Il faut que les entrepreneurs puissent réagir aux fluctuations du marché.
- *Encourager la générosité des touristes ou des entreprises touristiques.* Une dynamique positive a été engagée à cet égard au Sri Lanka et en Thaïlande après le tsunami survenu en 2004.
- *Investir dans des infrastructures touristiques* qui apportent également des avantages aux populations pauvres (routes, communications, soins de santé, etc.).
- *Subordonner les aménagements touristiques à des conditions « pro-pauvres » :* critères préférentiels dans les appels d'offres, taxe sur les bénéfices touristiques, péages, mise aux enchères d'espèces sauvages, redevances sur les trophées aux prix du marché, etc. Il ne suffit pas d'imposer le partage des bénéfices préalablement à un investissement axé sur la viabilité de la faune. Il faut élaborer soigneusement les dispositifs et faire en sorte qu'ils augmentent les biens dont disposent les pauvres, et non l'inverse⁴.
- *Encourager la participation des populations pauvres à la stratégie touristique,* notamment lors de l'élaboration des plans directeurs.

- *Développer les partenariats entre les investisseurs touristiques et les pauvres (qui possèdent les terres et les ressources naturelles, ou détiennent des droits sur celles-ci).* À titre d'illustration, des critères pro-pauvres ont été pris en compte avec succès dans les concessions d'implantation de structures d'hébergement sur les terres communautaires pour les safaris en Namibie et en Afrique du Sud. L'exemple le plus convaincant est donné par la Namibie, où les habitants ont pris une décision collective concernant les diverses promesses financières et le choix d'un opérateur cynégétique.

En Namibie, les zones communautaires de conservation des espèces sauvages se sont traduites pour les populations locales par divers bienfaits économiques spectaculaires, dont une grande part est allée aux pauvres. Premièrement, le développement de ces sites a été profitable. Depuis l'enregistrement des premiers conservatoires, en 1998, les revenus monétaires, salaires et avantages en nature (viande de gibier) sont montés en flèche, pour représenter près de 4 millions USD (plus de 26 millions de dollars namubiens) en 2006. En outre, les acteurs du secteur privé ont généré des recettes évaluées à 13.9 millions USD. Au total, d'après les estimations, les avantages économiques nets apportés à l'économie namibienne par les conservatoires et le programme connexe de gestion communautaire des ressources naturelles ont atteint 27.5 millions USD. Les activités liées à la conservation, tourisme compris, ont procuré 547 emplois à plein temps et 3 250 emplois à temps partiel. Dans certains cas, les plus pauvres ont enregistré, proportionnellement, des gains supérieurs. Sinon, les avantages ont été les mêmes pour toutes les catégories de revenus. Les conditions de vie et le statut des femmes se sont par ailleurs améliorés. Près de 3 000 nouveaux emplois à temps partiel et plus de la moitié des postes à plein temps sont occupés par des femmes. L'analyse montre que les conservatoires peuvent être conçus, au minimum, de façon « neutre » pour les pauvres, et, au-delà, dans une optique pro-pauvres. (Pearce, 2005 ; WRI, 2005 ; WWF *et al.*, 2007).

Beaucoup de ces stratégies sont à la portée de toute entreprise touristique. D'autres ont besoin d'être accompagnées par un cadre d'action et de réglementation (voir ci-dessous).

8.5. La chasse au trophée

La chasse au trophée offre une chance supplémentaire de tirer des recettes de la faune, et peut compléter ou remplacer le tourisme naturel. Il s'agit d'une filière en pleine expansion dans plusieurs régions d'Afrique. À titre d'illustration, la chasse au trophée génère chaque année 65.6 à 137 millions USD en Afrique du Sud, 18.5 millions USD au Zimbabwe et 12.6 millions USD au Botswana. Ces recettes justifient économiquement que les espèces sauvages soient la vocation essentielle de vastes espaces, dont la plupart s'ajoutent à des réseaux de zones protégées (Lindsey *et al.*, 2006).

Malgré l'ampleur de cette filière, il est difficile de mesurer l'effet incitatif des recettes de la chasse sur la conservation, de même que l'impact de la chasse au trophée sur les populations d'animaux sauvages. Faute d'informations, plusieurs pays, spécialistes de la conservation et ONG étrangères voient mal comment cette activité peut aller dans le sens de la croissance pro-pauvres et de la conservation, et les avis sont désormais partagés sur la chasse au trophée.

Ses partisans font valoir que les chasseurs de trophées versent des droits plus élevés, par client, que les touristes habituels. D'où la possibilité d'encaisser des recettes provenant d'un volume de personnes réduit, pour un impact sur l'environnement peut-être moindre. Par ailleurs, la chasse au trophée génère des recettes à des fins de conservation dans des

zones qui peuvent être impropres au tourisme, parce qu'elles manquent de sites pittoresques ou ne présentent pas de fortes densités d'espèces sauvages. Qui plus est, par rapport aux touristes, les chasseurs de trophées se laissent moins facilement dissuader de visiter des pays politiquement instables⁵.

Toutefois, plusieurs problèmes limitent les perspectives de croissance et de conservation pro-pauvres offertes par la chasse au trophée. On peut citer la répartition inéquitable des recettes de la chasse, le manque de participation des populations, la corruption et des obstacles écologiques tels que la fixation de quotas en l'absence de comptages fiables des animaux, sans parler du dépassement des quotas (voir également l'encadré 8.2).

Encadré 8.2. Chasse au trophée en Tanzanie

En Tanzanie, la chasse au trophée génère un revenu imposable estimé à 28 millions USD en 2001, montant sur lequel la Division de la faune sauvage du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme perçoit 10 millions USD. Les recettes moyennes de la Division de la faune sauvage, par client, s'établissent à 7 000 USD environ. Les revenus tirés de l'ensemble des zones cynégétiques de Tanzanie représentent approximativement 40 USD/km², tandis qu'elles avoisinent 70 USD/km² dans la réserve de gibier du Selous.

L'impact pro-pauvres du tourisme animalier est toutefois limité par une attribution inadéquate des concessions de chasse conjuguée aux problèmes de gestion des quotas, aux faibles taux de recouvrement des recettes, et à la participation très limitée des populations à la gestion du secteur de la chasse. Le braconnage reste préoccupant dans certaines zones, notamment en dehors des parcs et réserves de gibier. En outre, la réforme du secteur suscite une vive résistance parmi ceux qui profitent de la situation actuelle.

Sources : Baldus et Cauldwell (2004) ; DPG Forest Sector Policy Brief (2006) (document destiné au Development Partners Group de Tanzanie), <http://www.wildlife-baldus.com/tanzania.html>, consulté en mai 2007.

8.6. Les politiques en vue d'une plus forte contribution du tourisme axé sur la nature à la croissance pro-pauvres

La panoplie de mesures à prendre pour mettre le tourisme axé sur la nature au service de la croissance pro-pauvres reprend bon nombre de critères valables pour tous les secteurs économiques (stabilité macroéconomique, bonne gouvernance à tous les niveaux et environnement politique serein). La stabilité est particulièrement importante pour le secteur du tourisme ; le moindre incident susceptible d'accroître l'impression d'insécurité peut réduire sensiblement le nombre de visiteurs.

De plus, le tourisme fondé sur la nature doit revêtir un rang de priorité plus élevé pour les principales instances gouvernementales. Le rôle du tourisme est souvent ignoré ou minimisé dans les plans sectoriels (espèces sauvages, agriculture, pauvreté), et *vice versa*.

L'expérience montre que la réussite d'une véritable mutation du tourisme en faveur des populations démunies est complexe et dépend du contexte. Les pays en développement ont souvent autant besoin d'investissements financiers que de transferts de technologies et de compétences pour commencer à mettre en valeur le tourisme, et les pauvres tendent à être exclus des premières étapes. Toutefois, l'essor des activités

touristiques aidant, les possibilités se multiplient de veiller à ce que le processus contribue à la croissance pro-pauvres.

Le secteur touristique, surtout au démarrage, tend à être étroitement associé à des phénomènes comme la spéculation foncière, les investissements à haut risque et la confiscation par des élites. Les grandes entreprises de tourisme ont en effet plus de relations politiques que les PME. Par ailleurs, à tous niveaux de l'administration, il est plus commode pour les autorités de travailler avec des acteurs privés qui présentent un important potentiel d'investissement et de compétences pour être performants. Cependant, à en juger par l'exemple de l'Afrique australe, les ONG peuvent prendre un poids politique aussi grand, tout en conciliant avec l'expansion du tourisme des priorités plus appropriées aux pays en développement, telles le recul de la pauvreté.

8.7. Commerce des espèces sauvages

Le commerce des espèces sauvages renvoie à tout type de vente ou d'échange portant sur des ressources animales et végétales naturelles. Le poisson et le bois l'emportent en volume et en valeur, comme l'ont développé les chapitres précédents.

8.7.1. Échelle et importance du commerce international des espèces sauvages

Pour l'essentiel, les espèces sauvages sont commercialisées sur le territoire national, mais le volume des échanges internationaux va en augmentant. Pour une large part, les prélèvements sur le milieu naturel sont destinés à une consommation rurale ou au commerce urbain intérieur, et concernent des produits très divers, du charbon de bois à la viande de gibier.

S'il est possible de se référer à des statistiques du commerce international – par le biais des données douanières et des rapports à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) –, celles-ci ne donnent qu'une idée approximative de la situation globale, car une bonne part des transactions ne sont pas consignées ou déclarées, des informations étant couramment recueillies sur les quantités mais non sur la valeur. Iqbal (1995) évalue par exemple le commerce de PFNL (produits forestiers non ligneux) à plus de 11 milliards USD par an.

8.7.2. Utiliser aux mieux le potentiel pro-pauvres du commerce des espèces sauvages

De manière générale, le commerce international des espèces sauvages va des pays en développement vers les pays développés. Il se caractérise par de longues chaînes d'approvisionnement qui multiplient les intermédiaires entre le prélèvement initial et la consommation finale. Si les pauvres des zones rurales sont nombreux au premier stade du ramassage, il est rare qu'un ramasseur vende directement à un exportateur. Comme indiqué par Neumann et Hirsch (2000), « La structure des liens entre les ramasseurs, les intermédiaires, les négociants et les grossistes peut être extrêmement complexe, et faire intervenir divers éléments d'exploitation, de risque, de coopération, de collusion et de résistance (...) La nature de ces liens peut évoluer dans le temps, d'un lieu à l'autre et selon les points du circuit commercial (...) Le manque d'accès aux moyens d'information, de transport, de crédit et de stockage maintient les ramasseurs dans une situation de grande vulnérabilité sur le marché. Dans ces conditions, toutes les occasions sont bonnes pour les intermédiaires de s'imposer comme maillons incontournables de la chaîne de commercialisation ».

Le raccourcissement de la chaîne de l'offre apparaît souvent, au premier abord, comme le meilleur moyen d'accroître les revenus des ramasseurs. Mais les systèmes collectifs de commercialisation sont peut-être préférables, car les intermédiaires assument beaucoup de fonctions indispensables (transport, emballage et prise de risque entre autres), comme le montre par exemple le commerce des plantes médicinales au Népal. Sans ces intermédiaires, les ramasseurs se trouveraient exposés à l'instabilité du secteur.

Autre solution, on peut accroître les revenus des populations démunies en inscrivant dans la chaîne de l'offre d'espèces sauvages une norme volontaire privée qui facilite la vente tout en assurant un retour acceptable pour les acteurs les plus pauvres de la filière. Le « commerce équitable » de produits forestiers non ligneux et les récents projets de « cuir exotique durable » en montrent l'exemple.

Ces démarches ne présentent qu'un intérêt limité dans le cas des produits de luxe. Par exemple, les consommateurs achètent des articles en peau de crocodile fabriqués à partir de spécimen de *Crocodylus porosus* capturés en Papouasie-Nouvelle-Guinée plutôt pour des raisons de marque, de mode et de longévité, que pour leur valeur sociale et environnementale intrinsèque.

8.7.3. Combattre la surexploitation et le commerce illégal des espèces sauvages

Si, pour l'essentiel, le commerce des espèces sauvages est licite, et souvent économiquement utile, il peut aussi avoir des effets fort préjudiciables. Certaines transactions sont opérées illégalement, en général pour répondre à la demande d'espèces rares et protégées, qu'il faut écouler en contrebande, et/ou au souci d'échapper au paiement de taxes et de droits. Le phénomène récent de surexploitation du milieu naturel à des fins commerciales a porté atteinte à d'innombrables espèces. Indépendamment des problèmes de biodiversité, ces formes de commerce compromettent les efforts déployés par les pays en développement pour gérer les ressources naturelles dans l'intérêt à long terme de l'économie et de la collectivité, car elles empêchent la population, à commencer par les pauvres, de bénéficier de la gestion de la faune et de la flore sauvages.

L'Est et le Sud-Est asiatiques figurent parmi les régions du monde où certaines filières du commerce des espèces sauvages sont particulièrement lourdes de conséquences. Les opérations illégales portant sur des animaux et plantes sauvages (poisson et bois compris) se chiffrent en millions de dollars. Au Viêtnam, peu après 1990, elles représentaient au bas mot 24 millions USD par an. En 2002, les estimations s'élevaient à 66.5 millions USD. En Thaïlande, 1 000 spécimens d'espèces protégées d'une valeur de 1.25 million USD ont été saisis en une seule journée sur le marché de Chatuchak à Bangkok. Début 2004, la police chinoise a saisi 31 peaux de tigre – la Chine ne compte plus aujourd'hui qu'une cinquantaine de tigres à l'état sauvage – évaluées à plus de 1.2 million de dollars (Banque mondiale, 2005b).

Dans les États riverains du Mékong, à savoir le Cambodge, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, la Thaïlande, le Viêtnam et la Chine méridionale, la surexploitation (légale et illégale) des plantes et animaux sauvages arrive en tête des menaces qui pèsent sur nombre d'espèces, avant même la perte et la dégradation des habitats. Actuellement, le processus d'extinction d'espèces sauvages l'emporte en rapidité sur la déforestation.

Les dispositions susceptibles de parer aux formes préjudiciables de commerce des espèces sauvages devraient obéir aux impératifs suivants : (a) meilleure connaissance des mécanismes commerciaux ; (b) mesures réglementaires à l'échelle nationale et régionale ; (c) incitations en faveur d'une gestion plus satisfaisante des espèces les plus menacées ; (d) meilleure estimation des risques que fait peser ce commerce ; et (e) participation des intéressés à de multiples niveaux et en différents lieux de prise de décision.

Notes

1. D'après une déclaration commune de 2004 à l'Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSSTA) dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), six des principaux organismes de conservation investissent 0.5 milliard USD par an dans les pays en développement.
2. Voir www.propoortourism.org.uk pour de plus amples informations sur le rôle du tourisme dans la lutte contre la pauvreté et la croissance pro-pauvres.
3. On entend par « déperdition » la part du revenu touristique allant à des acteurs extérieurs au site de destination considéré (du fait de taxes nationales, du paiement de biens et services achetés en dehors de la zone touristique, etc.).
4. Pour un examen complet, voir Emerton (2001).
5. Pour un examen d'autres arguments pour ou contre la chasse au trophée, notamment des considérations éthiques et biologiques, voir également Lindsey et al. (2006).

Table des matières

Préface	13
Ressources naturelles et croissance pro-pauvres : Enjeux économiques et politiques	15
Résumé	16
Introduction à la partie I – Vue d’ensemble des questions clés	16
Introduction à la partie II – Ressources naturelles déterminantes pour la croissance pro-pauvres	20
<i>Partie I</i>	
Vue d’ensemble des questions clés	
Chapitre 1. Introduction	27
Notes	29
Chapitre 2. Caractéristiques spécifiques des ressources naturelles	31
2.1. Diversité des formes et des fonctions du capital naturel	32
2.2. La difficulté de mesurer et de contrôler les stocks de ressources naturelles	32
2.3. La « malédiction » des ressources naturelles	33
Chapitre 3. Économie de la gestion durable des ressources naturelles	37
3.1. Vue d’ensemble	38
3.2. Le capital naturel contribue directement aux revenus, à l’emploi et aux recettes fiscales	39
3.3. Les moyens d’existence des plus pauvres reposent sur les ressources naturelles	40
3.4. Les ressources naturelles constituent un filet de sécurité par temps de crise	40
3.5. Les ressources naturelles génèrent un large éventail d’externalités positives aux niveaux national et mondial	43
3.6. La gestion durable des ressources naturelles doit relever des défis particuliers	44
3.7. Convertir les ressources naturelles en d’autres formes de capital : De grands enjeux	47
3.8. Gérer les ressources naturelles au service d’une croissance pro-pauvres : Pistes privilégiées	52
Notes	58

Chapitre 4. Dimensions politiques de la gestion des ressources naturelles	59
4.1. Facteurs essentiels d'une bonne gestion des ressources naturelles	60
4.2. Politiques et mesures propices à une gouvernance pro-pauvres et durable des ressources.	67
4.3. Gérer le processus de l'action publique : Changer la politique d'appui à une gestion pro-pauvres des ressources naturelles	71
4.4. Conclusions	74
Notes	74
Chapitre 5. Conclusions et recommandations à l'intention des décideurs	75
5.1. Conclusions	76
5.2. Recommandations	77
Notes	84
Liste récapitulative à l'usage des praticiens	85
Aspects socio-économiques de la gestion des ressources naturelles	85
Gouvernance et capacités de gestion des ressources naturelles	86
 Partie II 	
Ressources naturelles déterminantes pour la croissance pro-pauvres	
Chapitre 6. La pêche au service d'une croissance pro-pauvres	91
6.1. Vue d'ensemble	92
6.2. La contribution du secteur de la pêche à la croissance et à l'économie	92
6.3. Comment la pêche peut-elle aider les populations à sortir de la pauvreté ?	96
6.4. Politiques de soutien aux pêcheurs pauvres.	100
Notes	104
Chapitre 7. La forêt au service d'une croissance pro-pauvres	105
7.1. Vue d'ensemble	106
7.2. Contribution des forêts à la croissance et à l'économie	106
7.3. Dans quelle mesure les forêts peuvent-elles sortir les populations de la pauvreté ?	108
7.4. La dimension politique du renforcement de la contribution des forêts à une croissance pro-pauvres	111
Chapitre 8. Le tourisme axé sur la nature et la faune au service d'une croissance pro-pauvres	117
8.1. Vue d'ensemble	118
8.2. Espèces sauvages et pauvreté : Filet de sécurité et création de richesses	118
8.3. Rôle du tourisme axé sur la nature dans la croissance et l'économie	119
8.4. Le tourisme axé sur la nature peut-il aider à sortir de la pauvreté ?	120
8.5. La chasse au trophée	124
8.6. Les politiques en vue d'une plus forte contribution du tourisme axé sur la nature à la croissance pro-pauvres	125
8.7. Commerce des espèces sauvages	126
Notes	128

Chapitre 9. Productivité des sols et croissance pro-pauvres	129
9.1. Vue d'ensemble	130
9.2. Contribution de la gestion des sols à la croissance	131
9.3. Politiques et mesures propices à une meilleure gestion des sols	132
Chapitre 10. Sécurité des ressources en eau et croissance pro-pauvres	137
10.1. Vue d'ensemble pour créer des richesses, atténuer les risques et faire reculer la pauvreté	138
10.2. Rôle potentiel de la gestion des ressources en eau dans la croissance pro-pauvres	139
10.3. Assurer une gestion responsable de l'eau	144
10.4. Les politiques de gestion de l'eau pour promouvoir une croissance pro-pauvres	145
Chapitre 11. Les minéraux au service d'une croissance pro-pauvres	149
11.1. Vue d'ensemble	150
11.2. L'économie de l'exploitation minière	151
11.3. Impact de l'extraction minière sur l'environnement	153
11.4. Les possibilités de réduction de la pauvreté offertes par l'extraction minière	153
11.5. Accroître le rôle de l'extraction minière pour promouvoir la croissance pro-pauvres : Des choix politiques	156
Chapitre 12. Les énergies renouvelables au service d'une croissance pro-pauvres	161
12.1. Vue d'ensemble	162
12.2. Tendances récentes : La montée en puissance des énergies renouvelables	162
12.3. Quel rôle peuvent jouer les énergies renouvelables au service d'une croissance pro-pauvres ?	166
12.4. Politiques et mesures destinées à exploiter les avantages potentiels des énergies renouvelables	169
12.5. Conclusions	174
Notes	175
Bibliographie	177

Encadrés

1.1. Changement climatique : Impacts à prévoir sur les pays en développement	29
3.1. La croissance pro-pauvres	38
3.2. Quelques exemples de comptabilisation des activités forestières informelles dans le revenu national	42
3.3. Importance des bassins hydrographiques pour l'électricité urbaine en Afrique	43
3.4. Rémunération des services de protection des bassins hydrographiques	46
3.5. Les priorités politiques de la gestion des ressources naturelles déterminent le taux optimal d'exploitation	47
3.6. Règle de Hartwick et règle de Hotelling	48

3.7.	L'épargne nette véritable : Un indicateur pour l'évaluation du stock global de capital	49
3.8.	Ressources naturelles et populations pauvres en Inde et en Ouganda	52
3.9.	Le prix des crevettes en hausse à Madagascar	55
3.10.	Demande croissante de produits certifiés « commerce équitable » et portant un label écologique	56
4.1.	Conflits résultant de l'antagonisme entre règles formelles et informelles sur l'utilisation des terres	67
4.2.	Les petits pêcheurs sous la coupe des « seigneurs de l'eau » au Bangladesh ...	67
4.3.	Gestion participative des forêts dans l'Himachal Pradesh (Inde) : Les bénéficiaires et leur répartition	69
4.4.	Exploitations minières	70
4.5.	Les lois sur l'eau et leur mise en œuvre en Afrique du Sud	72
6.1.	L'aquaculture a rapidement pris de l'importance sur le plan de l'économie, mais elle n'est pas forcément une activité pro-pauvres	93
6.2.	Le rôle économique du secteur halieutique et aquacole au Bangladesh	97
6.3.	Négocier la contribution des pêcheurs étrangers aux recettes publiques : Des exemples concluants en Afrique	99
6.4.	Amélioration de la gestion de la pêche et augmentation de la rente captée par la Namibie	101
6.5.	Favoriser la croissance de l'industrie crevette de Madagascar	102
6.6.	Croissance pro-pauvres dans la pêcherie du merlu d'Afrique du Sud	103
6.7.	Interdiction des chalutiers au Kerala : Mobilisation des petits pêcheurs en faveur d'une croissance pro-pauvres	103
7.1.	Programmes de plantations satellites en Afrique du Sud (2000)	110
7.2.	La conversion des forêts peut-elle être bénéfique en termes économiques et favorable aux pauvres ?	112
7.3.	Peut-on mettre les marchés du carbone au service du développement forestier ?	113
7.4.	La Bolivie, leader mondial du bois certifié	114
7.5.	Au Brésil, des réserves de saignée au service d'une croissance pro-pauvres	115
8.1.	Croissance pro-pauvres dans les zones protégées en Inde	122
8.2.	Chasse au trophée en Tanzanie	125
9.1.	Agriculture de conservation	133
9.2.	Investissement dans la gestion des sols en Chine du Nord et au Niger	134
10.1.	Otages de l'hydrologie	140
10.2.	Eau d'irrigation et croissance économique en Inde : Grâce aux investissements dans la gestion des ressources en eau, l'Inde est mieux armée face aux aléas du climat	142
10.3.	Estimer la valeur des zones humides du Zambèze en tant qu'infrastructures alternatives	145
10.4.	Les problèmes de l'eau au Pakistan	146
10.5.	Les lois sur l'eau et leur application en Afrique du Sud	147
10.6.	Importance du statut d'occupation en milieu urbain pour l'approvisionnement en eau : L'exemple du Guatemala	148
11.1.	Extraction du diamant en Sierra Leone	154

11.2.	L'extraction minière artisanale en République démocratique du Congo (RDC)	156
11.3.	L'extraction de diamants au Botswana	157
11.4.	L'initiative pour la transparence des industries extractives	158
11.5.	Trois éléments clés pour une bonne gouvernance	159
12.1.	Potentiel géothermique en Afrique	166
12.2.	Analyse coûts-avantages d'un système micro-hydraulique au Népal	167
12.3.	La production durable de biocarburants à petite échelle propice au développement rural au Kenya	169
12.4.	L'énergie éolienne en Inde	170
12.5.	Promotion des systèmes photovoltaïques en Afrique	171
12.6.	Améliorer l'accès du monde rural à l'énergie en Argentine grâce aux énergies renouvelables	172
12.7.	PSAES : Le projet photovoltaïque Sénégal-Allemand	173
12.8.	Fourniture d'électricité par des dispositifs solaires à usage domestique : Yeelen Kura, Mali	174

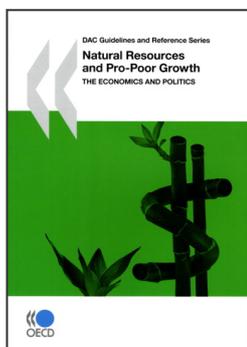
Tableaux

9.1.	Analyse des coûts annuels de la dégradation des sols dans quelques pays sélectionnés	131
11.1.	Économies en développement et en transition fortement tributaires des exportations de minerais : Contributions de l'exploitation minière aux exportations totales	152

Graphiques

3.1.	Répartition de l'ensemble des richesses dans les pays à faible revenu	39
3.2.	Ouganda : Évaluation quantitative des ressources environnementales et naturelles	41
3.3.	Revenu des ménages, province de Masvingo, Zimbabwe	41
4.1.	Caractéristiques des ressources naturelles	61
4.2.	Relations entre acteurs dans une étude de cas sur l'irrigation	65
6.1.	Captures dans la zone économique exclusive de la Mauritanie (ZEE), 1950-2002	93
6.2.	Exportations nettes de certains produits agricoles par des pays en développement	95
6.3.	Exportations de produits de la pêche en Afrique	96
6.4.	Accords de pêche de l'Union européenne avec les pays d'Afrique occidentale et centrale	97
7.1.	Contribution de la forêt au PIB et part des exportations forestières dans les exportations totales dans certains pays	107
8.1.	Effectifs employés dans le secteur du tourisme et des voyages en Afrique, 2006	120
8.2.	Retombées économiques du tourisme lié à l'observation des gorilles en Ouganda	121
10.1.	Évolution des besoins en eau de la production alimentaire	141
12.1.	Énergies renouvelables : Coûts de la production d'électricité en pourcentage des niveaux de 1980, évolution passée et prévue	163

12.2.	Compétitivité des coûts de certaines technologies des énergies renouvelables	164
12.3.	Investissement annuel dans les énergies renouvelables, total mondial, 1995-2007 (milliards USD)	164
12.4.	Taux de croissance des énergies renouvelables (DAES NU, 2005)	165
12.5.	Potentiel énergétique du solaire et de l'éolien selon les régions	165



Extrait de :
Natural Resources and Pro-Poor Growth
The Economics and Politics

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264060258-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Le tourisme axé sur la nature et la faune au service d'une croissance pro-pauvres », dans *Natural Resources and Pro-Poor Growth : The Economics and Politics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264041844-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.